

TITRE DE LA FONCTION :	Journalier à temps partiel permanent – 6 mois
SERVICE :	Travaux publics
RESPONSABLE DU SERVICE :	Directeur des Travaux publics
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :	Chef d’équipe

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Le journalier à temps partiel permanent est principalement responsable d’exécuter diverses tâches reliées à certaines des opérations du Service des travaux publics sous l’autorité des chefs d’équipe

FONCTIONS PRINCIPALES

- Accomplir divers travaux reliés à l’entretien, la réparation et l’amélioration des parcs, des espaces verts et des bâtiments sous la responsabilité de la Ville.
- Accomplir divers travaux reliés à l’entretien, la réparation et l’amélioration de la voirie, des réseaux d’aqueduc, d’égouts sanitaire et pluvial, de la signalisation, des équipements et outils de la Ville.
- Accomplir divers travaux reliés aux événements impliquant la Ville.
- Maintenir l’inventaire des pièces et outils nécessaires à l’accomplissement des tâches.
- Transporter et déménager du matériel tels que tables, poubelles, barrières et cônes de signalisation, etc.
- Entretenir les véhicules - lavage intérieur et extérieur et s’assurer que les équipements requis soient présents (trousse de premiers soins, outils).
- Opérer et utiliser divers équipements tels que scie à chaîne, débroussailleuse, scie à béton, déchiqueteuse de branches, déneigeuse etc.
- Conduire un véhicule et le maintenir en bon état de propreté. Effectuer les vérifications de routine et signaler toute défektivité.
- Cette description n’est pas limitative; elle contient les éléments principaux à accomplir. L’employé peut être appelé à s’acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur; les tâches demandées n’ont pas d’effet sur l’évaluation.

HABILETÉS ET APTITUDES

- Polyvalence
- Sens de l’initiative
- Capacité à travailler en équipe
- Facilité à communiquer

QUALIFICATIONS

- Diplôme d’études secondaires ou équivalent
- Formation pertinente en horticulture (un atout) ou expérience équivalente (pavage, déneigement, eau potable, signalisation, etc.)
- Bonne connaissance des normes et règlements nécessaires dans l’exercice de ses tâches
- Cours de sécurité sur les chantiers (ASP) ou équivalent
- Connaissance pratique et fonctionnelle de la langue française (anglais un atout)
- Qualités personnelles appropriées
- Permis de conduire de classe 3 valide ou en voie d’obtention (maximum 6 mois)
- Connaissances professionnelles actualisées
- Maîtrise des outils nécessaires à l’accomplissement des tâches
- Formation SIMDUT, pesticide, émondage, OPA, espace clos, etc. (un atout)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Poste syndiqué – cols bleus
- Personne salariée à temps partiel permanent (6 mois)
- 39 heures par semaine minimum (du lundi au vendredi)
- Possibilité de surtemps (soir et fin de semaine) au besoin
- Être disponible pour faire de la « garde » en rotation
- Salaire initial : 22,95\$/heure (2019)

Les personnes intéressées sont invitées à acheminer leur CV à Michel Samson, directeur des Travaux publics au 120, rue Bellevue, Otterburn Park, Qc, J3H 1Y6 ou par courriel à srobert@opark.qc.ca avant le 20 avril 2020, 12 h.